



*Communiqué Intersyndical du 11 mars 2022*

## **RENTREE 2022 : DHG EN BAISSSE, POSTES MENACES !**

L'académie a reçu une dotation horaire en baisse, le ministère de l'Éducation Nationale demande de rendre 49 postes. **En Saône et Loire , cela se traduit par de nouvelles coupes** dans les dotations horaires des lycées et collèges. Beaucoup sont en baisse, et même certaines qui paraissent stables voire en hausse ne couvrent pas les besoins. **Il ne faut pas oublier le contexte de trois années consécutives de baisses très importantes.**

**Des établissements qui ne l'acceptent pas s'organisent contre leurs dotations insuffisantes.**

**Nos organisations syndicales revendiquent :**

- ▶ **L'arrêt des suppressions de postes** et la création de postes à hauteur des besoins.
- ▶ **la baisse des effectifs par classes** : pas plus de 20 élèves en lycée professionnel, 25 en collège, pas plus de 30 en lycée.
- ▶ **L'abrogation de la réforme du lycée et le retour à un bac fondé sur des épreuves terminales**, nationales, disciplinaires, ponctuelles et anonymes.
- ▶ **L'abrogation de la Transformation de la Voie Professionnelle** ainsi que la suppression des dispositifs (chef-d'œuvre, co-intervention et famille de métiers) et restitution des heures disciplinaires.

**Nos organisations syndicales appellent les collègues :**

- ▶ **à se réunir dans chaque établissement et à chiffrer précisément leurs besoins** en heures pour assurer des conditions de travail décentes et des effectifs moins chargés, afin de **démontrer l'insuffisance des dotations** et de défendre les postes.
- ▶ **à se rejoindre la veille du CTA sur les postes lors d'un**

**Rassemblement au Rectorat**  
**Mercredi 23 mars 14h30**

Chaque collègue ou lycée pourra alors envoyer un délégué, pour prendre part à l'audience demandée par l'intersyndicale, afin d'exprimer les revendications de son établissement.